

Atelier régional des Nations - Unies sur le traitement des données du recensement : les technologies modernes pour la saisie et correction des données.

ETAT DE PREPARATION DU 2^{ème} RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L' HABITAT EN RDC

Par Marcel NDIBA KAYUMBA

Bamako, Mali, 3 - 7 Novembre 2008

ETAT DE PREPARATION DU 2^{ème} RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L' HABITAT EN RDC

La préparation du deuxième recensement de la RDC a débuté effectivement après l'atelier sur le plaidoyer en faveur des recensements du round 2010 qui s'était tenu à Yaoundé en novembre 2005 auquel le Vice ministre du Plan de l'époque avait pris une part active à ces travaux.

A la suite de cet atelier, le Ministre du Plan a pris l'Arrêté ministériel n° 003/CAB.MIN/PL/2006 du 21 janvier 2006, instituant le groupe de travail interministériel et multidisciplinaire chargé de rédiger, en trois mois, l'avant-projet du Recensement Général de la Population et de l'Habitat.

Le groupe était constitué des services et structures ci - après :

- le Ministère du Plan ;
- l'Institut National de la Statistique ;
- le Ministère de l'intérieur;
- le Ministère de l'Habitat et
- le Département des Sciences de la Population et du Développement de l'Université de Kinshasa.

Avec l'appui de l'UNFPA, le document du projet a été élaboré et un atelier a été tenu pour le valider. Des observations ont été émises par les participants pour l'enrichir.

Par la suite le Ministre a pris un autre Arrêté n° 023/CAB.MIN/PL/2007 portant mise en place des structures ad hoc chargées des travaux préliminaires du Recensement Général de la Population et de l'Habitat. Le Groupe Technique de Travail (GTT) constitué à la suite de cet arrêté avait pour tâches :

- finaliser les principaux documents du RGPH et produire la méthodologie générale du RGPH
- préparer le projet du budget général du RGPH et du budget de 2008
- organiser les travaux cartographiques de Kinshasa
- préparer et organiser les missions exploratoires en provinces ;
- organiser le plaidoyer.

Le GTT s'est mis au travail et a intégré les observations émises au document du projet par les participants au premier atelier et a élaboré d'autres documents stratégiques notamment les différents plans (le plan de cartographie, le plan de formation, le plan de traitement informatique, le plan de plaidoyer, le

questionnaire des ménages ordinaires et des ménages collectifs, le plan d'analyse, etc.). C'est dans ce cadre que fut organisé un atelier à 50 Km de Kinshasa pour discuter de tous les documents produits.

En plus des membres du Groupe Technique de Travail (GTT), cet atelier a connu la participation des Ministres provinciaux du Plan, des Directeurs provinciaux de l'INS, des Chefs de Division provinciaux du Plan, des experts provinciaux de l'UNFPA, du staff local de l'UNFPA, du Conseiller régional ainsi que du Conseiller de l'UNFPA au Siège (New - York). Tous ces experts ont largement contribué à la finalisation de tous les documents présentés à l'atelier. Les Ministres provinciaux se sont impliqués à l'opération du recensement, allant jusqu'à promettre de faire de leur mieux pour que, le moment venu, leurs provinces respectives puissent mobiliser les ressources pour financer certaines activités du RGPH.

Actuellement, avec l'appui du PNUD, le Groupe Technique du Travail a entamé la préparation des travaux cartographiques par l'inventaire des cartes issues du recensement de 1984. Cet inventaire a permis de se rendre compte de l'état dans lequel se trouvent les cartes. Celles qui sont encore en bon état, seront numérisées et celles qui sont abîmées seront redessinées avant la numérisation.

Une autre activité en cours appuyée par le PNUD, est la recherche, dans les structures oeuvrant dans le domaine de la cartographie, des cartes déjà numérisées pour ne pas refaire un travail qui existe déjà.

Pour le démarrage effectif des travaux, le GTT attend la publication de la base légale, dont les textes avaient déjà été déposés à la Primature (Bureau du Premier Ministre).